POLITIQUE D'ANNULATION & REMBOURSEMENT

Pour annuler une inscription ou demander un changement de parcelle pour les cours privés, un courriel doit être envoyé au directeur des inscriptions à inscriptions.pstb@gmail.com

Remboursable à 100% avant le 1er lundi de septembre 2023

*** COURS DE GROUPE ***

Frais de 75 $ non remboursable après le 1er lundi de septembre 2023

Dès que les cours sont commencés :
Frais de 75 $ non remboursable plus 15 $ par semaine que le patineur ait patiné ou non.

Le calcul est fait à partir de la date de réception du courriel pour demander l'annulation.

*** COURS PRIVÉS – ANNULATION COMPLÈTE ***

Frais de 75 $ non remboursable après le 1er lundi de septembre 2023

À compter du 5 septembre 2021 :
Remboursement au prorata du nombre de semaines depuis le début de la saison.

Le calcul est fait à partir de la date de réception du courriel pour demander l'annulation.
d'une parcelle spécifique ou de toutes les parcelles.

*** COURS PRIVÉS – ANNULATION PARTIELLE ***

Remboursement au prorata du nombre de semaines depuis le début de la saison.

Le calcul est fait à partir de la date de réception du courriel pour demander l'annulation d'une parcelle ou la modification de l'horaire d'un patineur si le coût des parcelles n'est pas le même.